

# Rentrée 2025 : des modifications qui ne modifient pas le principe

Comme prévu et annoncé par le SNUEP-FSU, le parcours "différencié" a été un fiasco total. Ce constat est partagé par l'ensemble de la communauté éducative et par le ministère en ce qui concerne l'absentéisme.

Pourtant le gouvernement Macron refuse de l'abroger et se contente de quelques modifications. La volonté reste toujours de limiter les poursuites d'études pour faire entrer les jeunes le plus tôt sur le marché du travail.

## LES RECULS DU MINISTÈRE

- ✓ Le parcours post-examens est **raccourci de 2 semaines** ;
- ✓ **62 heures de cours** font leur retour dans la grille horaire de terminale ;
- ✓ **L'épreuve de PSE** se passerait sur la même période que celle des épreuves ponctuelles.

C'est **grâce à la mobilisation** du SNUEP-FSU en particulier, et de l'intersyndicale voie pro plus largement, que nous avons obtenu ces avancées.

## CE QUI RESTE À COMBATTRE

- 62 heures « récupérées » c'est une bonne nouvelle : mais la réforme du bac pro en a **supprimé 170**, qu'il reste à **reconquérir** ;
- L'**oral de projet fin juin** a survécu. Et aucune période de préparation à l'épreuve n'est prévue pour les élèves qui iraient en entreprise en juin.
- Le parcours « différencié » devient **parcours « personnalisé »**. Ce qui est assez ironique, quand on sait que l'accompagnement du même nom a été supprimé par la réforme.
- ⚠ En dehors de ce changement d'appellation, aucun texte ne définit le contenu pédagogique de ce parcours, ses horaires, ou les attendus des stages. **Le nom change mais le principe demeure inchangé !** L'organisation de ce dispositif resterait donc laissée à l'autonomie de l'établissement, avec tous les risques que cela implique pour la qualité de la formation proposée aux élèves, et pour les PLP : pression sur les collègues, externalisation de modules auprès d'intervenants extérieurs, annualisation des emplois du temps et donc atteinte au statut des PLP...

⇒ **Pour les élèves, pour notre travail, restons mobilisé-es contre cette usine à gaz !**

Les avancées obtenues montrent que cela est possible. Le parcours personnalisé aura les mêmes conséquences en termes d'absentéisme et de perte de sens, pour les élèves comme pour les personnels, que son frère aîné, le parcours différencié.

## Nous exigeons :

=> **le retour des examens fin juin** ;

=> **la fin de tout parcours** qui se ferait au détriment des enseignements.

C'est en cours, sur l'ensemble des 3 ans de leur formation, que les élèves se préparent à une poursuite d'études et à leur insertion professionnelle, et non dans un quelconque dispositif placé après les examens.

Nos élèves ont **besoin de plus et mieux d'école** (bac pro en 4 ans, 35 h d'enseignements par semaine) pour se préparer aux études supérieures comme à une insertion professionnelle durable.

# SNU!EP

LE SYNDICAT  
DE L'ENSEIGNEMENT  
PROFESSIONNEL

